



## DE L'IDÉE AU PROJET CONSTRUIRE SON PROJET D'INSTALLATION EN ITINERANCE SUR DES FERMES

### OBJECTIFS

Acquérir les premières connaissances et les outils nécessaires à la conception d'un projet agricole. A l'aide de ces outils, comprendre la réalité du métier de paysan à travers des témoignages.

### PROGRAMME

**JOUR 1** - Présentation des parcours d'installation (formations, aides, statuts juridiques - fiscaux - sociaux). Analyse réflexive sur son parcours et ses aspirations. Intervention de Véronique SOUPA (PAI).


**JOUR 2** - Acquérir les bases réglementaires relatives à l'acquisition d'un bien foncier et à l'urbanisme. Définir vos critères de recherche de foncier. Analyse d'un système de production à travers une visite de ferme en caprins - lait.


**JOUR 3** - Construire mon système de production, par où commencer ? Analyse d'un système de production à travers une visite d'une ferme en arboriculture.

**JOUR 4** - Quels outils pour dimensionner mon projet ? Initiation au prévisionnel économique. Analyse d'un système de production à travers une visite de ferme en maraîchage.

**JOUR 5** - Visite d'une ferme à transmettre en bovins- porcins. Mise en perspective des acquis de la semaine au regard de votre situation personnelle. Réaliser un rétroplanning des actions à mener au regard de des opportunités et contraintes des participants. Présentation des projets.



 13, 15, 23, 28, 29 mai 2024 - 9h30/17h30

 13/05 : Montauban  
15/05 : Caylus  
23/05 : Durfort-Lacapelette  
28/05 : Albeufeuille-Lagarde  
29/05 : Saint-Nauphary

Intervenants :

V. SOUPA, Conseillère Point Accueil Installation  
C. PELLERIN, accompagnatrice ADEAR 82  
J. GOETGHEBEUR, paysanne éleveuse caprins  
J. ATAMNA, paysanne arboricultrice  
A. DELCASSE, paysan maraîcher  
F. GOMES, paysanne éleveuse porcins - bovins

Responsable de formation : Camille PELLERIN

### METHODES PEDAGOGIQUES

Exposé théorique et échanges interactifs. Visite d'exploitations agricoles et échanges interactifs.

# BULLETIN D'INSCRIPTION

**ACCOMPAGNEMENT COLLECTIF :** De l'idée au Projet, construire son projet d'installation

**DATES :** 13, 15, 23, 28, 29 mai 2024

**NOM :** .....

**PRENOM :** .....

**ENTREPRISE :** .....

**ADRESSE :** .....

**CODE POSTAL :** ..... **COMMUNE :** .....

**TELEPHONE :** .....

**EMAIL :** .....

**DATE DE NAISSANCE :** .....

**VOTRE STATUT MSA :**

- Salarié(e) agricole     Chef d'exploitation  
 ARE(F) (Pôle emploi)     Cotisant(e) solidaire  
 Autre, précisez :     Porteur de projet avec PPP agréé

J'autorise l'ADEAR 82 à communiquer mes coordonnées pour un éventuel covoiturage.

Fait à ..... Le.....

Signature :

## VOS ATTENTES POUR CET ACCOMPAGNEMENT :

Quelles sont les nouvelles pratiques, méthodes et connaissances que je souhaite acquérir ?

.....  
.....

### Inscription :

Veillez retourner le bulletin d'inscription avant le démarrage de la formation à l'adresse suivante :



ADEAR 82 - Association pour le développement de l'emploi agricole et rural du Tarn-et-Garonne

16 rue Jacques Cartier 82000 Montauban

Pour plus de renseignements, contactez nous au : 05.63.93.57.46 ou à [adear82.cp@jeminstallepaysan.org](mailto:adear82.cp@jeminstallepaysan.org)



## ACCOMPAGNEMENT COLLECTIF

## DE L'IDÉE AU PROJET : À LA DÉCOUVERTE DU MÉTIER DE PAYSAN.NE

### INFORMATIONS PRATIQUES

**Durée :** 35 heures.

**Public :** Porteurs de projet.

**Pré-requis :** Aucun.

**Lieu et horaires :** Le 13, 15, 23, 28, 29 mai 2024, à définir. De 9h30 à 17h30

13/05 : à définir (vers Montauban)

15/05 : RDV Cyberbase, 15 Av. du père Evariste Huc, 82 160 Caylus

23/05 : RDV Maison des association, 10 rue Jean Carmet, 82 000 Montauban

28/05 : à définir (vers Durfort-Lacapelette)

29/05 : RDV La ferme du truffie, 82 370 Saint-Nauphary

**Repas de midi :** Repas tiré du sac pris sur place.

**Accessibilité handicap :** Accessibilité de personnes en situation de handicap non prévue initialement pour cette formation. Nous contacter pour adapter les conditions d'accès votre situation.

**Coût et prises en charge :** Prise en charge à 80% par le Conseil départemental. Reste à charge pour la participant de 150€. Prix adhérent (adhésion annuelle de 40€/an).